

Le DAEP intervient sur l'ensemble de la Charente-Maritime



Légende

- Territoire ouest
- Territoire est

Association Tremä Siège administratif du Dispositif

17 rue Ramuntcho
17300 Rochefort

05 46 87 81 37
daep.ouest@trema-asso.fr
daep.est@trema-asso.fr



DISPOSITIF D'APPUI AUX ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES (DAEP) Au service de l'école inclusive



Siège social Tremä

14 rue Edme Mariotte
17180 Périgny
05 46 41 68 46
contact@trema-asso.fr
www.trema-asso.fr



Objectifs du DAEP

Ce dispositif est au service des équipes éducatives de l'Education Nationale, confrontées à des élèves présentant des conduites instables (agitation, instabilité, agressivité, difficultés attentionnelles...), bénéficiant ou non d'une notification de la MDPH¹.

Le dispositif couvre l'ensemble de la Charente Maritime.

- ❖ 60 places
- ❖ des garçons et filles âgés de 3 à 16 ans
- ❖ pour une durée de suivi d'un 1 an maximum

La finalité

Favoriser les conditions nécessaires à l'inclusion scolaire.

L'équipe pluridisciplinaire

- ❖ des enseignant(e)s spécialisé(e)s,
- ❖ des éducateur(ric)e)s spécialisé(e)s,
- ❖ des psychologues clinicien(ne)s,
- ❖ des assistant(e)s sociaux(les),
- ❖ des médecins psychiatres,
- ❖ une équipe administrative,
- ❖ une direction.

Les préalables à l'intervention du DAEP

L'établissement scolaire

- ❖ Contacte la coordinatrice des Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS).

Madame Laura Salaun
laura.salaun@trema-asso.fr
Tél : 06.35.32.65.44

- ❖ Transmet la fiche de saisine EMAS ainsi que la fiche de suivi d'un élève présentant des conduites instables de l'Education Nationale.
- ❖ Recueille l'accord des responsables légaux via l'attestation fournie par la coordinatrice.

Les modalités d'intervention du DAEP

- ❖ Traitement de la demande.
- ❖ Recherche d'informations/réalisation de bilans (facultatif).
- ❖ Mise en relation avec les services partenaires intervenant déjà dans la situation.
- ❖ Médiation école/famille.
- ❖ Co-construction d'outils pédagogiques et éducatifs adaptés au contexte d'établissement.
- ❖ Elaboration d'un plan d'action.
- ❖ Soutien à la famille vers de nouveaux accompagnements (facultatif).

Spécificités des offres existantes pour accompagner les enfants en difficultés

SESSAD	DAEP	RASED
<p>Enfants avec notification MDPH</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipe : enseignant spécialisé, éducateur, psychologue, assistant social, médecin psychiatre • Accompagnement global (éducatif, pédagogique, thérapeutique, familial) <p>→ Démarche soignante</p>	<p>Elèves sans ou avec notification MDPH</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipe : enseignant spécialisé, éducateur, psychologue, assistant social, médecin psychiatre • Appui à l'équipe pédagogique, l'enfant reste dans sa classe • Mise en lien des différents acteurs (famille, partenaires, équipes pédagogiques) <p>→ Démarche de prévention et d'adaptation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Equipe : psychologue, enseignant spécialisé • Accompagnements possibles en dehors de la classe par l'élaboration d'un projet d'aide spécialisée • Lien avec les familles et les partenaires <p>→ Démarche de remédiation</p>
Travail en collaboration, complémentarité		